



Chers frères et soeurs,

Suite à la déclaration du premier ministre du samedi 14 mars 2020, au passage au stade 3 de l'épidémie du covid-19 et à la demande de notre évêque, Mgr Aillet,

LES RASSEMBLEMENTS ET CÉRÉMONIES DANS LES ÉGLISES SONT SUSPENDUS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Les messes sont assurées par votre curé « en privé », c'est-à-dire sans fidèles. Au cours de ces Eucharisties, il sera particulièrement soucieux :

- De présenter au Seigneur tous les membres de notre communauté paroissiale Notre-Dame de l'Espérance, ainsi que leur famille.
- De mentionner les intentions particulières antérieurement confiées.
- De mentionner aussi les intentions particulières à venir (ne pas hésiter pas à joindre le curé par téléphone au numéro ci-dessous pour demander ces intentions).

Rappelons-nous que, placés dans l'impossibilité de participer à la messe, les catholiques sont invités à la communion spirituelle – vous pouvez vous unir par la prière aux messes célébrées par votre curé (il les célébrera chaque jour à 8h00). C'est une pratique ancestrale de l'église catholique. Il s'agit d'une communion de désir, une union de l'âme avec Jésus présent dans l'Eucharistie réalisée non pas par la réception du sacrement mais par le désir de cette réception. La pièce jointe contient une prière qui pourra aider à cette communion spirituelle.

Notons que la prière individuelle dans les églises demeure pour l'instant autorisée. N'hésitez donc pas à entrer visiter notre Seigneur présent dans son Corps dans le tabernacle.

Pour le sacrement des malades, ainsi que pour les funérailles d'autres informations seront communiquées dans les jours qui viennent.

Demeurons dans la confiance et l'espérance. Redoublons de ferveur et remettons-nous en à Dieu de qui nous implorons la bénédiction,

--

Père Benoît

24, Rue du colonel Gloxin – 64000 Pau

Tél. : 05.59.06.24.22 (laisser un message sur la boîte si vous désirez que l'on vous rappelle)